



**DIRECTIVE DE SANTÉ
POUR LA
SILICE CRISTALLINE**

INTRODUCTION

Cette directive est conçue comme document d'informations et de recommandations relatives à la santé et à la sécurité des travailleurs et des employés chargés des opérations de coupe, de sciage, de calibrage, de polissage, de perçage, de concassage et d'installation des surfaces de quartz VICOSTONE®. Les surfaces de quartz VICOSTONE®, comme d'autres produits en pierre, contiennent de la silice cristalline, un matériau reconnu par l'État de Californie comme causant le cancer. Vicostone encourage fortement les fabricants et les installateurs à respecter strictement les recommandations contenues dans ce guide pour contrôler l'exposition aux poussières de silice et réduire les risques pour la santé.



À PROPOS DE LA SILICE CRISTALLINE

Formula: SiO_2 .

Synonymes : Quartz, coesite, cristobalite, tridymite.

Apparence et odeur : Solide incolore et inodore (la silice cristalline peut être une composante de nombreuses poussières minérales).

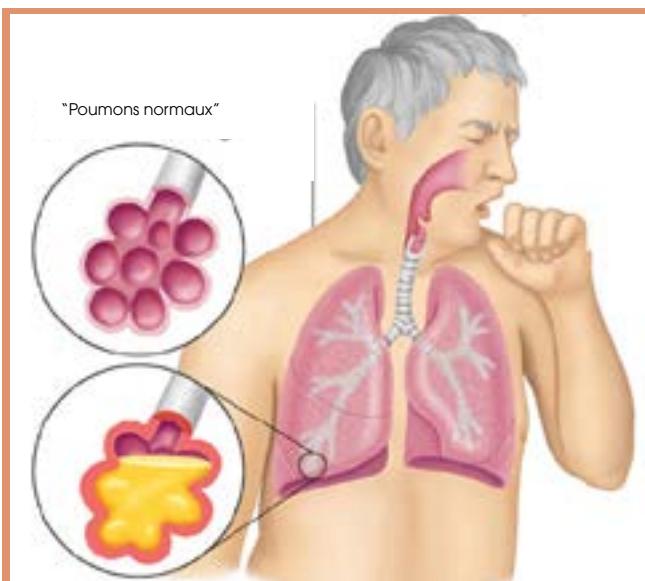
RISQUES DE LA SILICE POUR LA SANTÉ



RISQUES DE LA SILICE POUR LA SANTÉ

Les surfaces de quartz Vicostone® sont parfaitement sûres pour la livraison, l'entreposage et l'utilisation, comme certifié par GREENGUARD comme étant sans danger pour la qualité de l'air des installations commerciales et résidentielles ainsi que pour les enfants et les écoles, et par la NSF (ANSI 051) pour le contact sécuritaire avec les aliments.

Cependant, comme d'autres produits en pierre, les surfaces de quartz Vicostone® contiennent de la silice cristalline (quartz), un matériau reconnu par l'État de Californie comme causant le cancer et associé à d'autres maladies telles que la tuberculose, les maladies pulmonaires obstructives chroniques, les maladies hépatiques et la maladie auto-immune, si les précautions et les mesures de protection appropriées ne sont pas prises correctement.



LE FAIT D'INHALER DE LA SILICE PEUT PROVOQUER LA SILICOSE.

La silicose est une maladie pulmonaire dans laquelle le tissu pulmonaire entourant les particules de silice piégées réagit avec ces dernières, provoquant une inflammation et des cicatrices qui réduisent la capacité des poumons à capter l'oxygène. Les travailleurs qui respirent de la silice au quotidien présentent un plus grand risque de développer la silicose. La silice peut aussi causer le cancer du poumon et a été associée à d'autres maladies telles que la tuberculose, la fibrose pulmonaire, la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) et l'insuffisance rénale.



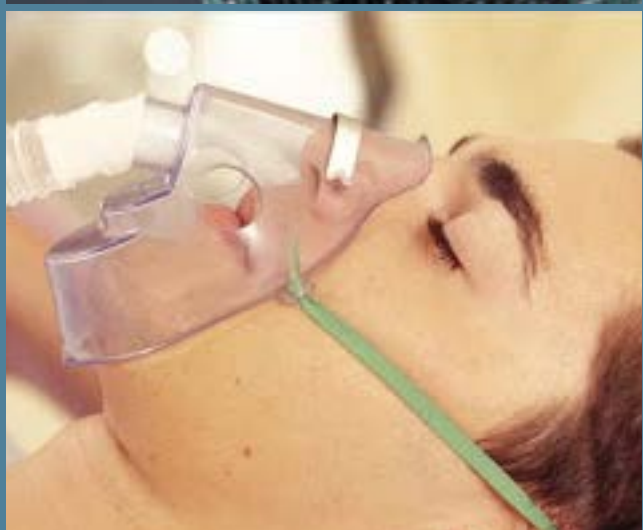
LA SILICE CRISTALLINE PEUT PROVOQUER UNE ABRASION DE LA CORNÉE AINSI QUE L'IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX.

MESURES D'URGENCE ET PREMIERS SECOURS



CONTACT AVEC LES YEUX

Si de la poussière de silice cristalline entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux à grande eau, soulevant les paupières inférieures et supérieures à l'occasion. Si l'irritation persiste après le rinçage, consulter un médecin.



INHALATION

Si une personne est exposée à de la poussière de silice cristalline et en respire de grandes quantités, déplacer immédiatement cette personne à l'air frais. Si la personne a cessé de respirer, lui donner la respiration artificielle. Assurez-vous que la personne affectée est confortablement installée et qu'elle a chaud. Consulter un médecin dès que possible.



SAUVETAGE

En cas d'urgence, éloignez la personne affectée de la zone exposée à la substance dangereuse. Effectuer les procédures de secours d'urgence tels que la respiration artificielle et envoyer chercher de l'aide ou les premiers secours.

Avertir les autres personnes et mettre en œuvre les procédures de sauvetage d'urgence prévues.

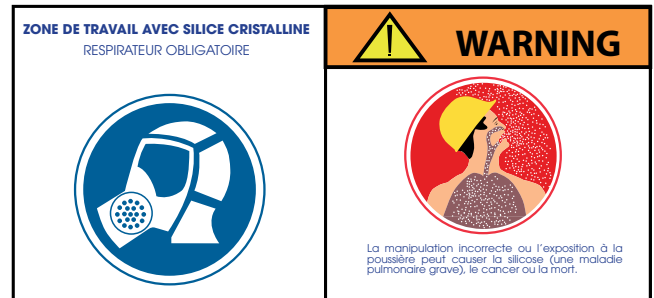
COMMENT ÉLIMINER OU CONTRÔLER LA POUSSIÈRE DE SILICE CRISTALLINE

VICOSTONE RECOMMANDE
LES MESURES SUIVANTES POUR
RÉDUIRE L'EXPOSITION À LA
SILICE CRISTALLINE EN MILIEU
DE TRAVAIL.

IDENTIFIER LES ZONES DE TRAVAIL, LES TÂCHES ET LES ÉQUIPEMENTS QUI EXPOSENT LES TRAVAILLEURS À LA POUSSIÈRE DE SILICE CRISTALLINE.

Affichez des avertissements identifiant les limites de la zone où les travailleurs pourraient être exposés à la silice cristalline.

Les affiches doivent avertir les travailleurs des risques que présente la silice pour la santé.



UTILISEZ DES OUTILS DE COUPE SOUS ARROSAGE POUR LA FINITION ET L'INSTALLATION, DE MANIÈRE À RÉDUIRE CONSIDÉRABLEMENT LA QUANTITÉ DE POUSSIÈRE GÉNÉRÉE.

L'utilisation d'outils sous arrosage est recommandée comme méthode efficace de contrôle de la poussière de silice. Les procédés humides réduisent de manière significative l'exposition des travailleurs à la silice cristalline respirable.

Le traitement et la finition des surfaces de quartz VICOSTONE®, notamment la coupe, le polissage, le perçage, le calibrage, etc., devraient être faits à l'aide d'outils à injection d'eau. Il est également essentiel de faire attention aux risques électriques; les travailleurs devraient donc porter des bottes de caoutchouc.



CONTRÔLEZ L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE EN UTILISANT DES MESURES D'INGÉNIERIE ET DES MÉTHODES DE CONFINEMENT.

Utilisez un système de ventilation locale par aspiration pour recueillir la poussière de silice et éviter qu'elle ne s'échappe.

Installer un capteur de poussière sur les machines ou les appareils qui peuvent libérer de la poussière.



AU BESOIN, UTILISER UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE.

Sur le lieu de travail, porter des vêtements appropriés tels que masque à poussière, gants, protection oculaire et auditive, et veste de haute visibilité.

Porter également un respirateur à titre d'équipement spécial de protection individuelle. Un respirateur soigneusement et correctement choisi, porté et utilisé peut protéger le travailleur contre l'inhalation de poussière de silice cristalline. (Pour plus d'informations, consulter les sections thématiques sur la santé et la sécurité de l'OSHA et son outil en ligne sur la protection des voies respiratoires).

FORMER ET RENSEIGNER LES TRAVAILLEURS SUR LES RISQUES QUE PRÉSENTENT LA SILICE ET D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES.

Assurez-vous que tous les travailleurs reçoivent une formation qui comprend les éléments suivants :

Renseignements sur les effets indésirables de l'exposition à la silice sur la santé.

Instructions sur la nécessité de respecter les affiches identifiant les zones de travail avec présence de silice cristalline.

Instructions sur l'hygiène personnelle, notamment se laver les mains après avoir travaillé avec des matériaux contenant de la silice, et le fait de mettre des vêtements propres avant de quitter le lieu de travail.

Renseignements sur l'importance des contrôles techniques, des mesures d'hygiène personnelle et des méthodes de travail pour réduire l'exposition à la silice cristalline.

Instructions sur l'utilisation et l'entretien du matériel de protection.



INSTRUCTIONS SUR L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE PROTECTION.

Les travailleurs susceptibles d'être exposés à la poussière de silice cristalline devraient subir un examen médical sur une base régulière. Ils devraient être examinés avant de commencer leur emploi et au moins tous les trois ans par la suite. Ces examens médicaux comprennent habituellement :

Un examen qui met l'accent sur le système respiratoire et qui prend en compte l'historique d'emploi et les antécédents médicaux.

Une radiographie pulmonaire et une évaluation en matière de tuberculose.



UN CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR POUR ÉVALUER L'EXPOSITION DU TRAVAILLEUR À LA SILICE

Les contrôles de la qualité de l'air aident à déterminer quels postes exposent les travailleurs à des niveaux de silice supérieurs à ceux permis, ainsi qu'à choisir les meilleures méthodes de contrôle de la poussière de silice cristalline.

VICOSTONE FAVORISE TOUJOURS UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SANS DANGER, SAIN ET SÉCURITAIRE POUR TOUS LES TRAVAILLEURS, ET CONFORME À TOUS LES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX ET PROVINCIAUX

VICOSTONE recommande également à tous les travailleurs de mieux connaître leurs droits relatifs à l'instauration et au maintien d'un environnement de travail sécuritaire. Tous les travailleurs bénéficient des droits suivants:

Travailler dans des conditions qui ne présentent aucun risque de dommages graves.

Exiger tous les équipements de protection individuelle au besoin.

Exiger l'utilisation de mécanismes de contrôle appropriés des poussières contenant de la silice cristalline. S'assurer que tous les contrôles techniques disponibles sont utilisés, notamment la vaporisation d'eau et la ventilation des structures de confinement.

Obtenir des renseignements et de la formation sur les risques en milieu de travail, les méthodes de prévention et les normes OSHA qui s'appliquent à leur milieu de travail.

Obtenir une copie des résultats des tests de détection et d'évaluation des risques.

Exercer leurs droits en vertu de la Loi, sans discrimination ni représailles.

EXIGENCES LÉGALES ET DE SÉCURITÉ

Ces directives sont considérées comme faisant partie d'un manuel d'utilisation pour les surfaces de quartz VICOSTONE®. Tous les ouvriers qui finissent les surfaces VICOSTONE comprennent qu'il leur incombe d'examiner et de se conformer à toutes les informations mentionnées dans les présentes directives.

Les fabricants et installateurs doivent être conscients que les surfaces de quartz VICOSTONE®, comme d'autres produits en pierre, contiennent de silice cristalline, un matériau reconnu par l'état de Californie pour causer le cancer. Par conséquent, tous les fabricants et installateurs des surfaces VICOSTONE sont tenus de se conformer à l'ensemble des règles, règlements, codes et lois en vigueur relatifs à l'application, la maintenance, l'entreposage, la finition et l'élimination des surfaces de quartz VICOSTONE®. Vicostone recommande vivement que les fabricants et installateurs des surfaces respectent strictement les exigences de l'Organisation internationale du travail (<http://www.ilo.org>), de l'Occupational Safety and Health Administration (www.osha.org), du National Institute for Occupational Safety and Health (<http://www.cdc.gov/niosh/>), de Safe Work Australia (<http://www.safeworkaustralia.gov.au/>) et du Nœud européen pour la silice (<http://www.nepsi.eu>), ainsi que des recommandations contenues dans la présente Directive de santé et sécurité pour contrôler l'exposition à la poussière de silice et réduire les risques pour la santé.

Pour plus amples renseignements, veuillez consulter le distributeur local de ce produit.

ACCEPTATION ET CONSENTEMENT

Ce guide est conçu comme source d'informations et de recommandations relatives à la santé et à la sécurité des travailleurs et des employés chargés des opérations de coupe, de sciage, de calibrage, polissage, de perçage, de concassage et d'installation des surfaces de quartz VICOSTONE®.

Les surfaces de quartz VICOSTONE®, comme d'autres produits en pierre, contiennent de la silice cristalline, un matériau reconnu comme causant le cancer. Vicostone exige que les fabricants et installateurs du produit lisent, comprennent et respectent strictement les recommandations figurant dans ce guide afin de contrôler l'exposition à la poussière de silice et de réduire les risques pour la santé.

Nous vous demandons de reconnaître ce document en signant ci-dessous. Il stipule que l'information requise sur la silice cristalline vous a été fournie, et que les risques que présente la silice pour la santé vous ont été expliqués. Vous reconnaissez également être au courant des méthodes qui permettent d'éliminer et de contrôler la silice cristalline en milieu de travail.

NOM DU REVENDEUR/FABRICANT:

SIGNATURE DU REVENDEUR/FABRICANT :

DATE : / /